

Réunion de Conseil Municipal du 11 avril 2019

Convocations adressées le 5 avril 2019

Etaient présents : MM.LELIEVRE RIPEAUX Mmes ADAM FOUBERT LEBouc MM.DELAUNAY FERAULT GRAND PICHÉREAU

Absents excusés : M.LEMASSON qui a donné pouvoir à M. RIPEAUX, Mme COUBRUN, Mme BOUJU MM. GUILLOUARD SAINT-MARTIN

1- Compte de gestion 2018

Le compte de gestion 2018 du Receveur Municipal est approuvé à l'unanimité

2- Compte administratif 2018

Le compte administratif 2018 présenté par M. le Maire est approuvé

	2018	2018
COMMUNE	Section Investissement	Section Fonctionnement
RECETTES TITRES EMIS	209.100,67	665.090,47
DEPENSES MANDATS EMIS	58.855,75	553.394,68
RESULTAT DE L'EXERCICE	+150.244,92	+111.695,79
Excédent antérieur	+553.937,28	+21.256,72
Excédent cumulé	+704.182,02	+132.952,51

3- Vote des taux d'imposition des taxes directes locales 2019

Les taux restent inchangés

NATURE	BASES IMPOSITION	TAUX	PRODUIT
TAXE D'HABITATION	571.400	12,18	69.597
TAXE FONCIERE BATI	403.700	21,22	85.665
TAXE FONCIERE NON BATI	173.400	39,30	68.146
		Total	223.408

4- Nouvelles demandes de subvention

Le Comité d'Organisation des Boucles de Ligniè-res-Orgères de l'Union Cycliste Alençon Damigny sollicite une subvention de 1.000 euros pour la course qui sera organisée le dimanche 11 août 2019. Les membres du Conseil par 2 voix pour et 7 contre octroient une subvention de 600 euros comme l'année précédente.

5- Affectation des résultats 2018

Le résultat de fonctionnement 2018 a été affecté ainsi qu'il suit :

POUR MEMOIRE	MONTANT
Résultat de l'exercice :	111.695,79
excédent antérieur	21.256,72
Total à reprendre	132.952,51
Affectation complémentaire en réserves (compte 1068) investissement	117.502,51
Affectation à l'excédent antérieur de fonctionnement reporté	15.450,00

6- Vote du budget primitif 2019

	DEPENSES	RECETTES
INVESTISSEMENT	1.085.369,71	1.085.369,71
FONCTIONNEMENT	666.016,00	666.016,00

Principales dépenses d'investissement :

- Restauration et extension de la salle polyvalente
- Accessibilité des bâtiments communaux
- Accessibilité des cimetières
- Travaux de voirie (rue de Buard, rue de la Chapelle, chemin de la Touchefouillère et chemin de l' Etre au Roy) – l'entreprise TTA a été retenue
- Aménagement devant la Mairie - l'entreprise TTA a été retenue

5 – Présentation de l'avant-projet sommaire des travaux à la salle des fêtes

M. le Maire a présenté l'avant- projet sommaire de l'architecte qui a été approuvé. Lors de la prochaine réunion il sera présenté l'avant-projet définitif.

Questions diverses

- Propreté des rues : les membres du conseil déplorent à nouveau le manque de civisme de certains propriétaires de chien qui ne ramassent pas les déjections de leur chien.
- Route forestière de Cossé : l'ONF nous a contactés pour nous faire part de leur intention de cesser d'exercer le métier d'exploitant routier « grand public ». Ils nous font part que l'état de la route forestière de Cossé, intéressant potentiellement des usagers résidant sur le territoire de notre collectivité, pose de sérieux problèmes de sécurité. Les membres du Conseil tout en regrettant que cette voie ouverte au public disparaisse comprennent les motivations de l'ONF. Il semblerait toutefois que cette voie restera accessible aux randonneurs non motorisés.

Fait à Lignéres-Orgères, le 12 avril 2019

Le Maire,

Raymond LELIEVRE